

LIVRET D'ACCUEIL DES ETUDIANTS MER EN UNITE DE SOINS



Imagerie Médicale

Sommaire

Contexte	p.3
Formation	p.4
Les référentiels	p. 5
Formation clinique en stage	p. 6
Validation de la formation	p. 8
Guide d'élaboration « charte d'encadrement des étudiants MER »	p.8
Guide d'élaboration livret « accueil et ressources » du terrain de stage	p.12
Fiche 1 : identification et description du service	p. 13
Fiche 2 : conditions d'accueil	p. 14
Fiche 3 : situations les plus fréquentes	p. 15
Fiche 4 : liste d'actes, activités, techniques de soins	p. 16
Fiche 5 : les 10 compétences	p. 18
Mots clés définitions	p. 29

Contexte

Le nouveau programme de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale s'inscrit dans le projet de réingénierie des diplômes paramédicaux. L'application de la réforme de l'enseignement supérieur aux professions paramédicales découle des accords de Bologne signés en 1999 : elle a débouché en France sur l'application du schéma universitaire européen Licence master doctorat (LMD).

La réingénierie des formations paramédicales a pour ambition de répondre à de multiples enjeux :

- >> favoriser la libre circulation des professionnels de santé dans l'union européenne en améliorant la lisibilité des parcours de formation,
- >> créer des passerelles entre les différentes formations, pour permettre la réorientation en cours de cursus, l'enrichissement des carrières ou le changement de métier,
- >> contribuer à la mutualisation de certains enseignements communs aux professions médicales ou non et, ainsi, à l'émergence d'une culture commune, de modes de travail communs.

Finalités de la formation

Le référentiel de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale a pour objet de **professionnaliser** le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

L'étudiant est amené à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en équipe pluri-professionnelle.

L'étudiant **développe des ressources** en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles, et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.

L'étudiant apprend à **reconnaître ses émotions** et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

L'étudiant développe **une éthique professionnelle** et acquiert progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et savent s'adapter à des situations variées.

Grands principes de la formation

- Un référentiel de formation organisé **pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises**
- Un parcours de formation qui **tient compte de la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences et **développe l'autonomie et la responsabilité** de l'étudiant qui construit son cheminement vers la professionnalisation
- Un apprentissage des savoirs en **trois paliers : comprendre, agir, transférer**
- Une volonté de **croiser et mobiliser les savoirs et les savoir-faire** dans des situations professionnelles.
- Une **complémentarité des lieux de formation**
- Une **valorisation de l'apprentissage clinique**
- Une **traçabilité** plus importante

Formation

Définition du métier

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale réalisent des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

Un référentiel de 10 activités :

Il détermine les activités du métier, ne détermine pas les responsabilités, est inscrit dans le Code de la santé publique.

- 1 : Accueil de la personne soignée et recueil des données.
- 2 : Information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins.
- 3 - Réalisation de soins à visée diagnostique et thérapeutique dans le champ de l'imagerie, la médecine nucléaire, la radiothérapie et les explorations fonctionnelles.
- 4- Exploitation, gestion et transfert des données et images.
- 5- Mise en œuvre des mesures de radioprotection.
- 6- Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques.
- 7- Organisation des activités et gestion administrative.
- 8- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits.
- 9- Formation et information des professionnels et étudiants.
- 10- Veille professionnelle et recherche.

Un référentiel de 10 compétences :

- 1 – Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.
- 2 - Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.
- 3 - Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.
- 4 - Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.
- 5- Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.

- 6 - Conduire une relation avec la personne soignée.
- 7 - Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.
- 8 - Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.
- 9 - Informer et former.
- 10 – Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles.

Un référentiel de formation

Ce référentiel de formation est écrit dans une forme universitaire : des ECTS (système européen de transfert de compétences) sont attribués aux unités d'enseignement « UE ». Il permet d'acquérir les 10 compétences du métier, réparti en 57 UE (hors stage). Chaque semestre l'étudiant doit valider 30 ECTS, soit 180 ECTS à l'issue des 6 semestres de formation.

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent six domaines :

- 1 - Sciences humaines, sociales et droit ;
- 2 - Sciences de la matière et de la vie et sciences médicales ;
- 3 - Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles ;
- 4 - Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles ;
- 5 - Outils et méthodes de travail ;
- 6 - Intégration des savoirs et posture professionnelle*

* Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

5100 heures d'études sont réparties de la manière suivante :

- 2100 h. d'enseignement théorique
- 2100 h. de formation clinique intégrant obligatoirement les huit types de stages ci-dessous :
 - 1 – Stage de soins en unité clinique
 - 2 – Stage d'imagerie de projection
 - 3 - Stage de scanographie
 - 4 - Stage d'imagerie par résonance magnétique
 - 5 - Stage d'imagerie vasculaire et interventionnelle

- 6 – Stage de radiothérapie
 - 7 – Stage de médecine nucléaire
 - 8 – Stage d’explorations électrophysiologiques ou d’échographie
- 900 h. de charge en travail personnel

La formation clinique en stage

L’enseignement clinique des manipulateurs d’électroradiologie médicale s’effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d’enseignement en institut de formation.

Pendant les temps de stage, l’étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des personnes, et se forme en réalisant des activités au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres qui précèdent et suivent la mise en stage des étudiants.

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d’intégration de connaissances construites par l’étudiant et des lieux d’acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l’observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l’utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur. Ceci contribue à développer chez l’étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence professionnelle.

- Les objectifs des stages

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l’étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des étudiants.

Le stage doit permettre à l’étudiant :

- d’acquérir des connaissances ;
- d’acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l’aide des professionnels ;
- d’exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
- de centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité ;
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
- de reconnaître ses émotions, de les canaliser et de prendre la distance nécessaire ;
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
- de confronter ses idées, ses opinions, et ses manières de faire à celles des professionnels et d’autres étudiants.

Les besoins de l’étudiant sont formalisés :

- à partir du référentiel de compétences et du référentiel de formation, connus des professionnels qui guident les étudiants ;
- dans le portfolio que l’étudiant présente dès le premier jour du stage et qu’il remplit avec le tuteur tout au long du stage.

Les objectifs de stage sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. Ils sont inscrits dans le portfolio de l’étudiant.

- Un portfolio (voir guide partie 2)

L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression

Le portfolio comporte des éléments inscrits par l'étudiant et par les personnes responsables de l'encadrement en stage, tuteur ou maître de stage. Il est l'outil indispensable à l'évaluation du stage.

- Validation des stages

A l'issue de chaque stage, les **responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions** des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés **dans le portfolio**. Il n'existe plus de note de stage.

L'évaluation porte sur :

- des résultats directs de l'activité (Exemple : Fonctionnalité de l'équipement)
- la façon de procéder dans la réalisation de l'activité (Exemple : Utilisation adéquate des outils et des règles professionnelles pour le recueil d'informations)
- la compréhension / l'explicitation de l'acte réalisé : « je sais expliquer pourquoi je fais comme cela » (Exemple : Le candidat explicite sa démarche d'analyse des causes d'une anomalie).

Les indicateurs peuvent être :

- Qualitatifs : exemple : Fiabilité, exactitude, exhaustivité et pertinence des informations recueillies
- Quantitatifs : exemple : Nombre d'erreurs dans les contrôles réalisés

Le formateur de l'institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose à la commission d'attribution des crédits de formation la validation du stage.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- L'étudiant a réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut pas être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation (12 jours par semestre) ;
- L'étudiant a analysé des activités rencontrées en stage, il en a inscrit les éléments sur le portfolio ;
- L'étudiant a mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations ;
- L'étudiant a validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

En cas de difficulté, un entretien entre le tuteur ou le maître de stage, le formateur de l'institut de formation et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres de la commission d'attribution des crédits de formation.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

Modalités de validation de la formation

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- 1° Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
- 2° Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ;
- 3° Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage soit en institut de formation.

L'évaluation des connaissances et des compétences valide les acquisitions de l'étudiant, elle est réalisée par un contrôle continu et régulier et des périodes d'examen tout au long du parcours de formation.

Une commission d'attribution des crédits, sous la responsabilité du directeur de l'IFMEM, se réunit chaque semestre, elle est composée notamment d'un ou plusieurs tuteurs de stage. Elle se prononce sur l'attribution des crédits et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Acquisition du diplôme

Les diplômes s'inscrivent dans le cadre législatif et réglementaire qui précise les règles d'autorisation d'exercice des professions concernées.

Le diplôme est considéré comme une garantie que la personne possède les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour répondre à l'exigence de qualité des soins, garante de la sécurité du patient.

Le diplôme s'obtient par l'acquisition des 180 ECTS prévues par le référentiel de formation.

Répartition des 180 crédits européens

1. Enseignement en institut de formation : 120 ECTS, dont
 - Sciences contributives au métier de manipulateur d'électroradiologie médicale : 29 ECTS
 - Sciences et rôles professionnels : 81 ECTS
 - UE transversales : 10 ECTS
2. Enseignement clinique en stages : 60 ECTS
 - S1 : 6 semaines de stage
 - S2, S3 : 8 semaines de stages par semestre
 - S4, S5 : 12 semaines de stage par semestre
 - S6 : 14 semaines de stage

GUIDE D'ELABORATION DE LA CHARTE D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS MER

PREAMBULE

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les instituts de formation partenaires.

Elle peut être établie de manière plus globale entre l'établissement et les instituts et se décliner au sein de chaque service d'accueil..

Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

Elle s'inscrit dans la politique d'encadrement des étudiants de l'établissement et dans le projet pédagogique de l'IFMEM

OBJECTIF

Permettre au service d'accueil et à l'institut de garantir la qualité de la prestation d'encadrement des étudiants MER en stage.

Les partenaires de cette charte garantissent le respect et la sécurité de la personne soignée à toutes les étapes de l'encadrement des étudiants.

Elle formalise les engagements des deux parties à l'égard de la formation clinique des étudiants MER en stage

Elle est jointe au livret « accueil et ressources » du terrain de stage.

ENGAGEMENT DES DEUX PARTIES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

LE SERVICE D'ACCUEIL

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, et bénéficie d'un tuteur et de professionnels de proximité qui l'encadrent. Ces fonctions sont occupées par (*Spécifier si elles sont occupées par une ou plusieurs personnes*):

- maître de stage : TESSARO Elodie
- tuteurs : PENELON Annick, PERRIOLAT Julie et DI ZAZZO Franck
- professionnels : équipe des manipulateurs radio

Le maître de stage :

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé. Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il est le garant de la qualité de l'encadrement. Il met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à l'établissement d'un livret d'accueil spécifique et à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement. Il assure le suivi des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des stagiaires placé sur le territoire dont il a la responsabilité, et règle les questions en cas de litige ou de conflit. Il accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice.

Le tuteur :

Le tuteur de stage est un manipulateur d'électroradiologie médicale. Dans certains cas particuliers, un autre professionnel de santé peut être désigné.

Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Il est volontaire pour exercer cette fonction, il peut le faire temporairement et sur une zone à délimiter (pôle, unité...). Professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants. **Il connaît bien les référentiels métiers, compétences et formation des futurs professionnels qu'il encadre.** Chaque étudiant connaît son tuteur de stage et sa fonction.

Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers. Le tuteur peut accompagner plusieurs stagiaires et les recevoir ensemble. Il peut leur proposer des échanges autour des situations ou des questions rencontrées. Il facilite l'accès des étudiants aux divers moyens de formation proposés sur les lieux de stage, les met en relation avec des personnes ressources, et favorise, en liaison avec le maître de stage, l'accès aux services collaborant avec le lieu de stage en vue de comprendre l'ensemble du processus de soin.

Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits.

Le tuteur évalue la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences, après avoir demandé l'avis des professionnels qui ont travaillé en proximité avec l'étudiant. Il formalise cette progression sur le portfolio lors des entretiens avec l'étudiant en cours et à la fin du stage.

La désignation des tuteurs relève des missions de l'encadrement professionnel sur la base de critères de compétences, d'expérience, et de formation.

Les professionnels de proximité :

Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes, etc. ...

Il s'agit de l'ensemble des professionnels avec lesquels l'étudiant peut être amené à travailler en situation professionnelle. Ils accompagnent la réflexion de l'étudiant et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression.

Plusieurs personnes peuvent assurer ce rôle sur un même lieu de travail en fonction de l'organisation des équipes.

Ils consultent le portfolio de l'étudiant, afin de cibler les situations, activités ou soins devant lesquels l'étudiant pourra être placé.

Ils ont des contacts avec le tuteur afin de faire le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière

L'ETUDIANT :

Il est acteur et responsable de sa formation :

- il s'engage à respecter la charte d'encadrement.
- il prend contact avec le maître de stage pour s'informer des spécificités du service en lien avec le livret d'accueil.
- il formule des objectifs en cohérence avec le livret d'accueil et son niveau d'acquisition figurant dans le portfolio (qu'il présente, complète et fait valider par le tuteur).
- il intègre une démarche constructive d'apprentissage : se donne les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources mises à disposition dans le service.
- il adopte un comportement responsable, attentif aux personnes et aux biens, respectueux de la réglementation en vigueur et du code de déontologie (lorsqu'il sera formalisé).

A ce titre, il s'engage à respecter :

- les patients et leurs familles
- la réglementation en vigueur
- la confidentialité et le secret professionnel
- les modalités d'organisation du stage

L'INSTITUT DE FORMATION :

L'institut de formation s'engage dans l'information et dans l'accompagnement des établissements. Il désigne un formateur référent de stage qui sera l'interlocuteur privilégié de l'établissement d'accueil.

Le référent de stage :

Les instituts de formation désignent un formateur, professionnel de santé, référent pour chacun des stages, l'étudiant connaît le formateur référent du stage.

- Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.
- Il est également en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser.
- Il a accès aux lieux de stage et peut venir encadrer un étudiant sur sa propre demande, celle de l'étudiant, ou celle du tuteur de stage

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

INTITULE DE L'ETABLISSEMENT

Nom : **CHUGA VOIRON**

Adresse : 14, route des Gorges – BP 208 – 38506 VOIRON CEDEX

Téléphone : 04.76.67.15.15

Fax : 04.76.67.15.97

Site Web : www.ch-voiron.fr

Page facebook

2 sites :

- un établissement de 342 lits et places (Médecine Chirurgie et Obstétrique)
 - dont 123 en EHPAD-USLD et une unité de médecine polyvalente sur la commune de Coublevie
 - 36 249 passages aux urgences dont 7 860 pédiatriques, un SMUR
 - 1 400 accouchements/an, 6 berceaux de néonatalogie
 - un bloc opératoire et une unité de chirurgie ambulatoire (5 546 interventions dont 1 149 endoscopies)
 - un plateau technique, imagerie (radiologie conventionnelle, IRM et Scanner) et un laboratoire de biologie médicale et dépôt de sang
- Toutes ces données sont pour 2019

STATUT

Etablissement Public

Taille établissement : **342 lits et places**

Type d'activités :

3 pôles d'activités médicales

Pôle soins urgents, médecines, gériatrie et soins de support regroupant :

- une unité de médecine à orientation cardiologie pneumo-infectieux
- une unité de médecine gériatrique
- une unité de médecine polyvalente
- un service d'urgences générales avec 5 places d'UHCD et un SMUR
- un EHPAD / USLD (123 lits) : 90 EHPAD, 30 USLD, 3 UHTU
- un laboratoire de biologie et de dépôt de sang
- un Centre d'Evaluation et Traitement de la Douleur (CETD)
- une équipe mobile de gériatrie (EMG)

- une équipe mobile de soins palliatifs (EMAV)
- une unité Hospitalisation A Domicile
- des consultations externes de médecine
- un service d'imagerie (GIE)

Pôle médecine –chirurgie et anesthésie regroupant :

- un bloc opératoire (5 salles) et une activité d'endoscopies
- une unité de chirurgie générale (viscérale, ORL et urologique)
- une unité de chirurgie orthopédique et traumatologique
- une unité de chirurgie ambulatoire
- une unité de médecine à orientation gastroentérologie
- une unité d'hôpital de jour oncologique (5 places)
- une pharmacie à usage interne
- une unité de surveillance continue / soins intensifs

Pôle femme –enfant regroupant :

- une unité de pédiatrie / néonatalogie (6 berceaux)
- un service de gynécologie- obstétrique (maternité)
- un service d'orthogénie
- un bloc obstétrical
- un service de suppléance (SICS)

1 pôle ressources qui regroupe les activités logistiques et les directions fonctionnelles, dont la direction des soins.

Autres informations :

Depuis 2016, le CH de Voiron est partie intégrante du GHT Alpes Dauphiné composé de 8 autres établissements : le CHU Grenoble Alpes, le CH Alpes Isère (Saint Egrève), le CH La Mure, le CH Rhumatologie Saint Martin d'Uriage, le CH St Laurent du Pont, le CH Rives, le CH Perret de Tullins-Fures, le CH Gériatrie de St Geoire en Valdaine.

Au 1^{er} janvier 2020, le CH de Voiron et le CHUGA ont fusionné en une seule entité juridique.

Le CH de Voiron reste en direction commune avec le CH de St Laurent du Pont, le CH de St Geoire en Valdaine, l'EHPAD de Voreppe et l'EHPAD d'Entre Deux Guiers.

Le CH de Voiron est engagé dans le projet d'organisation d'une filière de soins gériatrique de territoire.

Il existe également :

- un partenariat avec le Réseau Voironnais de la Douleur
- différents réseaux ville-hôpital

Un nouvel hôpital est en cours de construction et ouvrira ses portes au public courant 1^{er} trimestre 2021.

FICHE 1
IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE, UNITE OU POLE...

INTITULE

Pôle :	pôle SUMEGES
Intitulé du service, de l'unité :	GIE Groupement d'Imagerie du Voironnais
Etablissement :	CHUGA Voiron
Adresse postale :	14 Route des gorges, BP 208. 38 506 Voiron cedex.
Localisation dans l'établissement	Bâtiment haut

ORGANIGRAMMES

Cadre supérieur de santé :	Prud'homme Anne-Marie
Tél :	06 65 95 40 10
Mail :	AMPrudhomme@chu-grenoble.fr
Cadre de santé :	TESSARO Elodie
Tél :	04 76 67 17 37
Mail :	ETessaro@chu-grenoble.fr
Maître de stage	TESSARO Elodie
Responsable Unité médicale	Dr PARAMELLE

FICHE 2 CONDITIONS D'ACCUEIL

SERVICE D'IMAGERIE

Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)

Le GI E Groupement d'Imagerie du Voironnais est né de la mise en collaboration des moyens techniques et humains du centre hospitalier de Voiron et du groupement privé Groupe Clinique du Mail. Cette association a été créée afin de répondre au mieux à la demande grandissante d'examen de la part de la population du bassin voironnais.

	Effectif	Spécificité, Spécialiste
Médecins	33	radiologues
Cadres de santé	1	
MER	17	
Autres professionnels :	12	Secrétaires et brancardiers

Horaires de l'équipe MER :	Horaires de l'étudiant : 35 h/semaine
Matin : 7h00 -14h30 Soir : 12h30 -20h Jour : 9h -17h Nuit : 14h – 7h Alternance jour /nuit : oui	<i>Respect du code du travail.</i> <i>Respect de l'amplitude horaire</i> <i>Les horaires peuvent être ceux des équipes. Nuit et WE possibles si encadrement suffisant et raison pédagogique</i>

MODALITES D'ENCADREMENT : TUTEUR DE STAGE ET/OU MAITRE DE STAGE

Date de l'entretien d'accueil : ex : avant le stage, 1 ^{er} jour	Appel téléphonique prise de contact avant le stage Entretien d'accueil le premier jour du stage par maître de stage Visualisation des objectifs avec les tuteurs le premier jour du stage
Date (période) d'évaluation de fin de stage : dernière semaine	Evaluation avec tuteurs et maître de stage
Date (période) de l'entretien de mi-parcours : fixé pendant le stage (mi-stage)	Entretien mi-stage avec tuteurs de stage

REGLES PARTICULIERES D'ORGANISATION

Tenues, repas, clés, vestiaire,

Apporter un cadenas pour le vestiaire.

Venir avec ses tenues de stage.

Possibilité de prendre son repas au self (prix du repas : 5,40 euros) ou dans le service (pause de 30 minutes ou 1h)

FICHE 3

UNITES FONCTIONNELLES : LOCAUX ET SPECIFICITES

RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE : STEPHANIX D2-RS

- Examens : osseux, Pulmonaires, Abdominales
- Bilans venant des urgences
- Bilans des patients : avec ordonnances médicales externes ou venant des services hospitaliers

RADIOLOGIE NUMERISEE ET INTERVENTIONNELLE : GE Prestilix 1600 X, capteur Wifi

- Arthrographies (genou, épaule, coude, hanche, cheville, poignet)
- Infiltrations (lombaire, cervicales, articulations postérieures du rachis, épaule, genou, ...)
- Examens digestifs (cologramme, TOGD, transit du grêle, ...)
- Drainage et ponction

SCANNER SIEMENS PERSPECTIVE 128

- Cérébral, Sinus
- Segment du rachis (cervical, dorsal, lombaire)
- Membre supérieur/inférieur
- Abdomino-pelvien (digestif, urinaire)
- TAP (suivi oncologique)
- Angioscanner thoracique, aortique, TSA, membres inférieurs...
- Coloscanner (coloscopie virtuelle)
- Arthroscanner (épaule, genou...)
- Ponction, cytoponction, biopsie, drainage
-

1 chariot d'urgence et 1 défibrillateur sont disponibles à proximité de la console scanner

IRM SIEMENS MAGNETOM AERA 1.5 T

- Cérébral
- Segment du rachis
- Membre supérieur ou inférieur
- IRM du sein
- Abdomen (entéro-IRM, bili-IRM...)
- Pelvis (gynéco, prostate, déféco-IRM)
- ORL, ATM, hypophyse
- Pelvimétrie
- Angio-IRM

2 ECHOGRAPHES PHILIPS AFFINITI 70 G

FICHE 4
LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Actes, activités et techniques de soins : Cette première liste d'items est incontournable. Elle se trouve aussi dans le Portfolio et la feuille d'évaluation	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire :
Entretien préliminaire à l'investigation ou au traitement	X	
Mesure et surveillance des paramètres vitaux	X	
Réalisation des soins de confort et d'hygiène	X	
Pose d'un abord veineux	X	
Pose et surveillance d'une perfusion	X	
Préparation d'un champ opératoire	X	
Réalisation d'un matériel de contention personnalisé (masque thermoformé...)		
Réalisation d'une séance de radiothérapie externe		
Réalisation d'une radiographie thoracique au lit du patient	X	
Réalisation d'un examen radiologique de projection	X	
Réalisation d'un examen scanographique	X	
Réalisation d'un examen remnographique	X	
Réalisation d'un ECG		
Réalisation d'une scintigraphie		
Mise sous la forme appropriée d'un radio pharmaceutique et administration		
Préparation et administration d'un produit de contraste à l'aide d'un injecteur automatique	X	
Information de la personne bénéficiant d'un examen ou d'un traitement sur les mesures de radioprotection à respecter pour elle-même et son entourage	X	
Contrôle de non contamination des surfaces en médecine nucléaire		
Recherche des contre-indications liées à l'exposition des personnes à un champ magnétique intense	X	
Réalisation d'un contrôle qualité interne		

FICHE 5 LES 10 COMPETENCES

COMPETENCE 1 : Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Evaluer la situation clinique de la personne soignée en lien avec les informations du dossier patient et les autres informations disponibles.	X	-Interrogatoire pour indication de l'examen (complément de l'ordonnance) -Vérification bilan sanguin -Prise du protocole auprès du médecin
2	Analyser les risques liés à la situation clinique de la personne soignée au regard de l'examen ou du traitement à réaliser et apprécier l'opportunité d'un avis médical	X	-Vérification de l'indication en fonction de l'examen prescrit. -Les CI et les risques sont identifiées.
3	Utiliser les outils pertinents d'évaluation de l'état clinique.	X	-Communication avec le patient lors de la mise en cabine (allergie, CI, bilan sanguin)
4	Analyser les éléments de la prescription médicale et identifier la compatibilité et la cohérence des informations compte tenu de la situation clinique	X	-Les résultats biologiques sont analysés. -En cas de doute une confirmation est recherchée
5	Identifier et rechercher les informations nécessaires à l'acte	X	-interrogatoire -récupération examens antérieurs (comparaison)
6	Identifier et évaluer une situation d'urgence et déterminer les mesures à prendre	X	-transmission aux manip et médecin - sait où est situé le charriot d'urgence/défibrillateur -connait la procédure d'urgence (téléphone PU)
7	Evaluer la douleur et déterminer les mesures à prendre	X	-installation du patient : confort
8	Déterminer les soins à réaliser en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins	X	-la pose de VVP en fonction du protocole médecin -Les soins sont personnalisés et en adéquation avec la situation clinique -connait la préparation avant l'examen des examens spécifiques (coloscaner/déféco IRM)
9	Déterminer les modalités de réalisation des soins en imagerie médicale, en médecine nucléaire, en radiothérapie, en explorations fonctionnelles		

COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie, explorations fonctionnelles en assurant la continuité des soins

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Choisir les matériels et dispositifs médicaux nécessaires à la réalisation de l'acte dans les différents domaines	X	-choix des antennes / installation cales, confort
2	Mettre en œuvre et conduire des activités de soins en fonction des prescriptions, des protocoles et des informations recueillies, pour assurer la continuité des soins	X	-respect du protocole -Les dispositifs médicaux mis en œuvre sont surveillés (pousse seringue, O2)
3	Mettre en œuvre les gestes et soins d'urgence dans le respect des bonnes pratiques, des prescriptions, procédures et protocoles	X	
4	Réaliser les actes d'imagerie médicale conformément aux prescriptions et aux protocoles.	X	-Le dosage des médicaments est expliqué et conforme à la prescription. Les actes exposant aux rayonnements ionisants sont conformes aux guides.
5	Réaliser les actes de médecine nucléaire conformément aux prescriptions et aux protocoles.		
6	Réaliser les actes de radiothérapie conformément aux prescriptions, aux plans de traitement et aux protocoles.		
7	Réaliser les actes d'explorations fonctionnelles conformément aux prescriptions et aux protocoles.		
8	Mettre sous une forme appropriée et administrer les produits de contraste et/ou les médicaments nécessaires à la réalisation de l'acte.	X	-préparation seringues/injecteurs : hygiène - choix du produit de contraste
9	Mettre sous une forme appropriée et administrer les radio pharmaceutiques.		
10	Préparer les sources radioactives destinées à la curiethérapie		
11	Préparer le matériel et assister l'intervenant dans le cadre de la réalisation des actes invasifs.	X	-aide à la réalisation de ponction /arthro
12	Appliquer les procédures de préparation en radiothérapie (contention, repérage, simulation, modificateurs de faisceau).		
13	Evaluer la qualité de l'acquisition des données dans les différents domaines.	X	- qualité de l'examen/ de l'image
14	Evaluer la conformité de la séance au plan de traitement aux différentes étapes.	X	-respect du protocole (enchaînement séquences, spire)

COMPETENCE 3 : Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Sélectionner les informations pertinentes à tracer et à transmettre dans le respect de l'éthique, du droit du patient et des règles professionnelles pour assurer la continuité des soins	X	Tracer dose, produit, questionnaire CI, fiche liaison autorisation parentale
2	Traiter et exploiter les données et images en utilisant les logiciels de traitement.	X	Réalisation de reconstructions
3	Sélectionner les données et images à transférer sur le système de stockage et d'archivage	X	Transfert sur PACS
4	Appliquer les normes et les protocoles d'archivage	X	Sait expliquer l'intérêt du PACS
5	Utiliser les matériels et logiciels de transfert et d'archivage de données et d'images	X	-Réalisation d'envois à partir du PACS vers les consoles, le CHU... -Rappel d'images depuis les autres consoles à partir du PACS
6	Exploiter les données de dosimétrie en radiothérapie pour paramétrer la séance		

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Analyser l'ensemble des paramètres et optimiser les doses d'exposition lors d'investigations radiologiques pour la personne soignée	X	-Connaitre les doses limites -Savoir agir sur les différents paramètres pour optimiser la dose en fonction de la corpulence du patient
2	Choisir les moyens de radioprotection adaptés	X	-Connaitre tous les moyens de radioprotection à disposition -Savoir choisir les mieux adaptés à la situation rencontrée
3	Appliquer les procédures de dosimétrie et de radioprotection	X	-Relever la dose délivrée et connaît l'unité -Respecter les règles de radioprotection et d'information au patient.
4	Appliquer les procédures de traçabilité des doses délivrées et indicateurs de doses.	X	-Savoir l'enregistrer pour pouvoir assurer un suivi
5	Informé et conseiller le patient en matière de radioprotection.	X	-préparation du patient en cabine -répondre aux questions du patient -magnéto protection
6	Informé le personnel et le public en matière de radioprotection	X	-connaît les zones réglementées -les situations à risque sont repérées
7	Mettre en œuvre les mesures de sécurité à prendre en cas d'incident ou d'accident de contamination radioactive	X	-Connait les éléments importants en cas de quench - procédure en cas d'évènement significatif d'exposition accidentelle
8	Appliquer les procédures de gestion des radionucléides de leur réception à leur élimination		
9	Evaluer le respect des règles de radioprotection, identifier et traiter les non conformités		

COMPETENCE 5 : Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Identifier et mettre en œuvre les mesures et tests relatifs à l'opérationnalité et aux contrôles qualité des équipements et dispositifs médicaux dans son domaine de responsabilité.	X	- Calibration (procédé, raison, fréquence...)
2	Identifier les informations spécifiques pour le relevé et la traçabilité des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques.	X	-Traçabilité RIS n° lot, quantité injectée, péremption
3	Mettre en œuvre règles liées aux différentes vigilances	X	-Hygiène, vérification matériel Vigilance liée au champ magnétique
4	Mettre en œuvre les protocoles et règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie au cours des examens et traitements	X	Respect protocole hygiène, pose VVP, respect utilisation antiseptique, GHA.
5	Mettre en œuvre les règles liées à la protection de l'environnement	X	Respect du tri des déchets
6	Appliquer les procédures liées aux champs magnétiques (exposition des personnes et introduction de matériels ferromagnétiques)	X	Précautions avant de rentrer dans la salle Choix du matériel à utiliser
7	Mettre en œuvre des techniques et des pratiques adaptées en matière d'ergonomie et de sécurité lors de la manutention de la personne soignée.	X	Utilisation du fauteuil, planche, brancard Appelle le brancardier Demande de l'aide aux collègues
8	Identifier et mettre en œuvre les modalités de soins concourant à la bien-être de la personne soignée	X	Confort, couverture, cale Relation verbale et non verbale
9	Identifier et évaluer les risques associés à l'activité et mettre en œuvre les ajustements nécessaires	X	Surveiller le patient pendant l'examen Communication adaptée avec le patient pendant l'examen
10	Identifier, signaler et analyser les événements indésirables,	X	Sait reconnaître une extravasation, allergie Réalisation fiche de liaison
11	Identifier et mettre en œuvre les actions correctrices et en rendre compte.	X	Connait la procédure en cas d'extravasation, allergie, protocole d'hydratation Informe l'équipe

COMPETENCE 6 : Conduire une relation avec la personne soignée.			
	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Evaluer le degré de compréhension des informations par la personne soignée et les accompagnants.	X	-Reformulation -Informations claires et adaptées
2	Conduire une communication adaptée à la personne soignée en fonction de la situation identifiée et de la stratégie de prise en charge définie par l'équipe pluri professionnelle...	X	-Adaptation au patient (langue, volume, toucher)
3	Etablir une relation de confiance	X	-Communication, écoute active, empathie
4	Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement et de soutien de la personne en fonction de l'acte et de la situation clinique.	X	- posture professionnelle
5	Conduire une démarche de conseil et d'éducation, de prévention en lien avec les investigations et traitements et former la personne soignée sur les soins en recherchant son consentement	X	-explique ses actions au patient - donne les consignes et conseils après l'examen : hydratation, diabète, suivi poste geste.

COMPETENCE 7 : Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	-Explicitation lors d'une mise en situation d'un examen standard avec injection lors de la dernière semaine de stage
2	Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	-Attitude et position d'apprenant durant le stage -Réflexivité, curiosité professionnelle
3	Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	- valorisation du patient -droits des patients -techniques de nettoyage et désinfection sont explicitées
4	Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et techniques.	X	-mise en situation -sait prendre du recul sur sa pratique -sait justifier ses actes -apporte des propositions de réajustement pertinentes si besoin.
5	Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.	X	-débriefing et prise de recul sur sa pratique en situation
6	Actualiser ses connaissances et ses pratiques professionnelles en utilisant les différents moyens à disposition (formation continue, collaboration interdisciplinaire, projets en réseaux,...)		

COMPETENCE 8 : Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Programmer les examens et les traitements.	X	-Respect du protocole
2	Coordonner son activité avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les autres professionnels de santé.	X	-Collaboration et échanges avec les médecins, manips, brancardiers, secrétaires
3	Collaborer avec les différents acteurs	X	-la coordination entre les différents professionnels est assurée. -la réponse aux sollicitations des autres professionnels est adaptée.
4	Adapter l'organisation des activités en fonction des ressources à disposition, des besoins et des demandes programmées ou non	X	-Prise en charge adaptée au patient (gestion claustrophobie, pose VVP)
5	Organiser la mise à disposition de l'ensemble du matériel, dispositifs médicaux et matériels d'urgence et de réanimation.	X	-Ergonomie de travail -Organisation de son guéridon lors du soin
6	Organiser et mettre en œuvre l'entretien et la maintenance journalière de certains équipements dans le respect des procédures.	X	Nettoyage de la salle
7	Identifier l'ensemble des informations à recueillir pour le relevé et la traçabilité de l'activité	X	Idem compétence 2
8	Assurer la gestion des flux et des stocks des matériels, produits et dispositifs médicaux au niveau du poste de travail.	X	-Rangement et réapprovisionnement du charriot

COMPETENCE 9 : Informer et former

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Organiser l'accueil et l'information des professionnels et personnes en formation.	NP	
2	Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants et des stagiaires.	NP	
3	Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.	NP	
4	Transférer ses savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé.	NP	

COMPETENCE 10 : Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles

	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1	Questionner, traiter et analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.	NP	
2	Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement.	NP	
3	Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.	NP	
4	Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre.	NP	
5	Réaliser des publications, études et travaux de recherche dans le domaine professionnel.	NP	